

**Le 3919 est
le numéro national unique
destiné aux victimes ou témoins
de violences conjugales.**

Appel gratuit. Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 22h, les jours fériés de 10h à 20h.

Ne laissez pas la violence s'installer. Réagissez.
Psychologique, verbale ou physique, la violence isole. Parlez-en.

stop-violences-femmes.gouv.fr



Octobre 2008 / Dicom 5 - 08058

Violences conjugales
APPELEZ LE
3919

Humiliations, insultes, menaces, pressions psychologiques, coups, agressions sexuelles, viols commis par un (ex) conjoint ou (ex) compagnon :

ce sont des violences, toutes punies par la loi.

Il est important **d'alerter, de dénoncer, d'entreprendre des démarches** auprès :

- d'un médecin ;
- de la police ou de la gendarmerie.

Des suites judiciaires sont possibles.

Les victimes peuvent bénéficier **d'aide et de conseils** en s'adressant aux associations ou aux services spécialisés.